ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine scolaire et universitaire

Question écrite n° 113231

Texte de la question

M. François Sauvadet attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les difficultés des infirmières de secteur de la Côte-d'Or. Depuis la rentrée 2006, ces infirmières rencontrent des difficultés dans la mise en oeuvre de leurs missions auprès des élèves dans le primaire et le secondaire. Par manque de frais de déplacement, elles ne peuvent pas se déplacer comme leur métier l'exige et sont parfois contraintes de rester dans leur résidence administrative, aux dépens des zones rurales et des plus petites communes. La mise en place de la nouvelle LOLF, présentée comme l'outil de la transparence, n'a en fait pas permis d'installer l'échange souhaitable avec les représentants des personnels concernant la gestion budgétaire. Les infirmières manquent en effet d'informations concernant le budget alloué à leurs missions. En conséquence il lui demande de bien vouloir lui apporter des éléments de réponse tant sur la question de l'information des professionnels du secteur que sur le manque de moyens des infirmières de la Côte-d'Or.

Données clés

Auteur : M. François Sauvadet
Circonscription : Côte-d'Or (4e circonscription) - Union pour la Démocratie Française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 113231
Rubrique : Enseignement
Ministère interrogé : éducation nationale
Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13129